

Déclaration préalable à la CDSP « Enseigne » Du 25 avril 2008

Plus on en parle... plus on l'affirme... et moins on en fait... Nous voulons bien entendu parler du dialogue social tel qu'il est pratiqué par la Poste. Il ne suffit pas de faire comme si ! Ainsi, si Force Ouvrière a bien été reçue en bilatérale le 8 avril 2008, que reste-il aujourd'hui des propos échangés ? Après lecture du texte reçu le 21 avril à 18 heures, pour une CDSP le 25 avril à 9 heures 30, il nous faut bien considérer que nous avons été peu entendus !

Le constat global est simple : la direction de l'Enseigne entend laisser la maîtrise de « l'évolution » TERRAIN dans les mains des DELP, ainsi elle semble même ignorer les initiatives déjà prises localement (mais feindre l'ignorance... c'est peut être la stratégie adoptée ?).

Après les belles intentions et les belles phrases sur la volonté de resituer le métier de DET via la mise en place d'un groupe de discussion, d'une refonte de la formation, d'un nouveau pyramidage de la fonction... Que constate-on ??? Un texte suffisamment flou pour permettre toutes les dérives locales ! *A bas les règles jugées trop contraignantes... Vive les « principes » que l'on appliquera dans « la mesure du possible »...*

Quel engagement fort vis-à-vis des organisations syndicales !!!

L'Enseigne dit souhaiter cadrer l'évolution TERRAIN et cite trois principes d'organisation. Pour FO, il ne peut s'agir là que d'une simple information à posteriori, les découpages ayant déjà eu lieu. La Poste donne en quelque sorte le top départ d'une course dont l'ordre d'arrivée est déjà connu. Est-ce cela l'esprit d'un véritable dialogue social ?

On nous annonce l'élaboration de nouveaux critères de détermination du classement des TERRAINS, n'aurait-il pas fallu que leur définition précède les comblements des nouveaux postes de DET ?

Les DELP sont gratifiés d'experts en matière de connaissance de la réalité du terrain, alors qu'ils n'ont pas encore fini de faire le tour de leur nouveau territoire et qu'ils commencent à peine à prendre possession de leur nouvelle fonction. Et chez le DV, ce n'est guère mieux ! Et pourtant les DTELP et DV ont la charge du découpage et des nominations sur les nouveaux postes de DET. Il s'agit d'un choix qui amène à exclure.

En effet, un tiers des DET, véritables maîtres d'œuvre, « chevilles ouvrières » de la mise en place de TERRAIN se retrouve à nouveau sur la sellette. Au petit jeu des chaises musicales, c'est trop souvent le règne de la débrouille et du plus malin... Que pèsent les compétences du métier quand on sait se placer et bénéficier des complicités que l'on a su tisser ? L'appel à candidature semble aujourd'hui tout permettre. Il n'est là que pour habiller le choix personnel et quasi exclusif du responsable de l'entité prenante. Donner le pouvoir ainsi à quelques uns, de décider de la carrière des autres est inacceptable !

La nature ayant horreur du vide, les initiatives locales fleurissent... ainsi il y aura bientôt à l'Enseigne autant de fiches de poste d'adjoint DET qu'il y a de DELP et ceci n'est qu'un exemple.

Sur les mesures d'accompagnement présentées, Force Ouvrière les juge nettement insuffisantes. Elles font totalement abstraction de la baisse constante du pouvoir d'achat.

Ainsi

- Sur l'indemnité de mobilité fonctionnelle, nous revendiquons un plancher à 1000 euros et un plafond à 3000 euros.
- Sur l'indemnité de mobilité géographique, nous demandons son calcul par rapport à l'entité du nouveau terrain la plus éloignée de la précédente affectation. Elle se doit également d'être réévaluée compte tenu des fortes hausses du prix des carburants.

Concernant les déplacements effectués par les agents pour le compte de la Poste, nous revendiquons une indemnisation de l'aller comme du retour et cela dès le premier kilomètre. Force Ouvrière rappelle ses actions menées sur la mise en place de « Plan de Déplacement Entreprise » ainsi que du chèque transport. L'équilibre vie privée/vie professionnelle se doit d'être garanti.

Pour conclure sur l'évolution TERRAIN, FO fait le constat d'une nouvelle régression du Réseau en terme d'emplois, d'aménagement du territoire et de conditions de travail. L'Enseigne s'en trouve fragilisée de l'intérieur alors qu'elle demeure la garantie essentielle de l'unité de la Poste face aux velléités des différents métiers et notamment aux ambitions tentaculaires de la Banque Postale. »